



**Bulletin de conseil collectif rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence régionales (BSV)** alimenté entre autre par les conseillers agronomie-environnement de la Chambre d'agriculture de l'Aisne : J.Gaillard, N.Jullier, C. Marquet, C.Alateinte, M.Roux-Duparque, A.Tournier, E.Nivelle, E.Philippe. Les produits commerciaux cités sont donnés à titre de possibilités d'utilisation, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Pour chaque produit commercial cité on trouvera sur le site [e-phy](#) du Ministère de l'Agriculture, les informations réglementaires (n° d'autorisation de mise sur le marché, composition, homologation par usage et culture, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales...).

**Avant d'utiliser un produit phytosanitaire, vérifiez les conditions d'utilisation sur [e-phy](#), lisez attentivement l'étiquette et reportez-vous à la synthèse réglementaire qui vous a été envoyée en janvier 2018** L'utilisation des produits phytosanitaires et la prise de décision d'intervention reste sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.



Ce logo matérialise les situations où il n'existe pas d'alternative au traitement phytosanitaire.

**La Chambre d'agriculture de l'Aisne est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires sous le n° IF 01 762.**

BSV - N° 33 du 02 octobre 2018

## COLZA – DE 2 A 8 FEUILLES

La majorité des parcelles est maintenant au stade 5 à 6 feuilles.

Les périodes de sensibilité pour les altises d'hiver adultes et les limaces tirent à leur fin. 78% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les pucerons.

### LES RAVAGEURS

#### Altises

**Le risque est toujours présent cette semaine pour les parcelles en retard de végétation** (jusque 3 feuilles). Dans la majorité des parcelles, le colza est maintenant suffisamment développé pour pallier les destructions de surfaces foliaires sur les feuilles plus jeunes.

Voir AGROperformance n° 29 pour les conseils d'intervention.

**Seuil Altises** : 80 % des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25 % de surface foliaire détruite jusqu'au stade 3 feuilles inclus.

Le pic de vol des altises adultes a eu lieu cette semaine. Les pontes ont eu lieu ou sont en cours et il va falloir surveiller la présence de larves dans les pétioles dans les semaines qui viennent, avant leur migration dans le cœur des plantes. Pour cela, consultez le BSV et observez vos parcelles : ci-joint un tutoriel sur la méthode Berlèse : <https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0&t=1s>

## Pucerons

Les pucerons sont plus fréquents cette semaine avec quelques parcelles dépassant le seuil de nuisibilité sur le réseau BSV.

Colonie de pucerons verts – N Latraye-Terres Inovia



👉 Si et seulement si le seuil de nuisibilité est dépassé (cf. ci-dessous), une intervention peut être envisagée avec [KARATE ZEON](#) (*lambda cyalothrine* à 0.075l/ha) ou [MAVRIK FLO](#) (*tau-fluvanilat* à 0.2l/ha), tout en sachant que les pucerons présentent une résistance aux pyréthrinoïdes. Mais c'est la seule solution phytosanitaire actuellement depuis le retrait des néonicotinoïdes au 01/09/2018.

Il existe sur le marché quelques variétés qui présentent une résistance partielle au virus TuYV, véhiculé par le puceron vert (cf. AGROperformance n° 24 du 14/08/18 et le site [MyVar](#) de Terres Inovia : page 3 du document), qui peut éviter un traitement insecticide à l'automne.

**Seuil pucerons :** Les pucerons sont à surveiller de la levée jusqu'à 6 semaines de culture, période de risque de transmission des viroses. L'intervention se justifie à partir du seuil de 20 % de plantes portant des pucerons.

## 👉 ORGES D'HIVER – SEMIS

Les semis d'orges d'hiver débutent cette semaine, au vu des conditions climatiques actuelles sans pluie annoncées dans les 10 jours il n'y a pas d'urgence à semer.

Comme pour le blé, les variétés les plus tardives à montaison et épiaison doivent être semées en premier. Dans cette catégorie, on retrouve des variétés comme TEKTOO ou KWS GLACIER, les semis peuvent démarrer début octobre.

La période de semis optimale pour les autres variétés débute à partir du 10 octobre. Dans cette catégorie, on retrouve notamment ETINCEL qui est la variété la plus cultivée.

## DENSITE DE SEMIS

Les densités de semis doivent être adaptées à la date, au type de sol et à l'état du lit de semences. Il convient également de faire la distinction entre escourgeon et orge pour la densité de semis.

CONDITIONS D'IMPLANTATION	ORGES D'HIVER (2 rangs)		ESOURGEONS (6 rangs)	
	semis avant le 10/10	semis après le 10/10	semis avant le 10/10	semis après le 10/10
Limon sain et sans cailloux	240 – 280	280 - 320	200 - 240	240 - 280
Limons faiblement caillouteux ou battant	260 - 300	300 - 350	220 - 260	260 - 300
Sols superficiels, craies	290 - 330	330 - 380	240 - 290	290 - 330

Source : Arvalis

## DESHERBAGE

👋 Dans les situations à faible et moyenne pression graminées, un passage en post-semis prélevée ou post-levée précoce est suffisant, pour cela on peut réaliser en prélevée TROOPER (*flufenacet + pendiméthaline*) 2.5l/ha + COMPIL (*dff*) 0.2l/ha ou FOSBURI (*flufenacet + dff*) 0.5l/ha + TABLO 700 (*chlortoluron*) 2.5 l/ha.

Dans les situations à forte pression graminées ou de graminées résistantes, le double passage à l'automne peut être nécessaire, dans ce cas on réalisera en post-semis prélevée un passage avec TROOPER (*flufenacet + pendiméthaline*) 2.5l/ha + COMPIL (*dff*) 0.2l/ha, suivi à 1-2 feuilles de [DEFI](#) (*prosulfocarbe*) 2.7l/ha + [CARAT](#) (*flurtamone + dff*) 0.7l/ha.

Attention pour utiliser le DEFI vous devez obligatoirement utiliser des buses anti-dérive.

## BLE – SEMIS

Les semis de blé débutent également, comme pour les escourgeons il n'y a pas d'urgence à semer.

### DATE DE SEMIS

Une variété donnée est caractérisée par deux types de précocité : celle à montaison et celle à épiaison, un semis trop précoce expose la culture à un risque de gel d'épis en montaison mais un semis trop tardif l'expose aussi à un risque d'échaudage. Chaque variété doit donc être semée dans le créneau qui lui convient le mieux.

**Périodes de semis optimales**

VARIETES	PERIODE DE SEMIS OPTIMALE							
	25-sept	01-oct	10-oct	20-oct	01-nov	10-nov	20-nov	01-déc
Ambition, Lear		←	→					
Istabraq, (Costello), JB Diego, (LG Altamont), Oxebo, RGT Kilimanjaro, RGT Libravo, Trapez, Hybery, Mandragor, Sherlock		←	→					
Allez y, Barok, Bermude, Bergamo, Boregar, Hyteck, KWS Dakotana, (LG Altamont), (Sanremo), (Stereo), Triumph			←	→				
Auckland, Advisor, (Chevignon), Chevron, (Collector), Expert, Fructidor, (Gedser), Grapeli, Granamax, (Hyking), Hyteck, (LG Absalon), Matheo, (Mobile), Nemo, Lyrik, Lavoisier, (Pastoral), Pakito, Rubisko, (RGT Sacramento), Selekt, Sylon, Terroir				←	→			
Creek, (Foxy), (Milor), Musik				←	→			
Boisseau, Fluor, (Hyclick)				←	→			
Aigle, Alixan, (Bienfait), Belepi, Cellule, Premio, Ronsard, (RGT Celesto)				←	→			
Altigo, Apache, Armada, Arkeos, Arezzo, Caphorn, (Complice), Descartes, Diamento, Hystar, Hysun, Hyfi, RGT Cesario, RGT Mondio, (Milor), (Pibrac), (System), (Vickor)				←	→			
Apanage, Cézanne, Soissons, Paledor, Trémie, (Filon)					←	→		
Altamira, (Hydrock), Galibier, Récital					←	→		

Source : Arvalis – Institut du Végétal, Choisir & Décider - Préconisations Hauts de France - campagne 2017-2018

### DATE DE SEMIS

Les densités de semis doivent être adaptées à la date de semis, au type de sol et à l'état du lit de semences. Une trop forte densité engendre des dépenses supplémentaires en semences mais également en protection contre la verse et les maladies !

Populations visées à la fin de l'hiver (pieds/m <sup>2</sup> )	DATES DE SEMIS			
	01/10	20/10	10/11	30/11
limon moyen - limon argileux sain	170	200	225	250
limon battant - limon sableux	190	210	240	275
terre de bordure - craie – cranette argile à silex - bief caillouteux	210	230	250	300

**Densités de semis en fonction du sol, de la date et des conditions de semis**

	Dose de semis en grains/m <sup>2</sup>											
	limon moyen			limon battant limon sableux			Terre de bordure - cranettes – craie - arg. à silex - biefs			sable		
	B*	P*	M*	B*	P*	M*	B*	P*	M*	B*	P*	M*
01 au 10/10	170	200	(220)	200	220	(250)	220	250	(275)	250	290	(310)
10 au 20/10	200	230	(250)	215	240	(260)	240	280	(300)	275	310	(340)
20/10 au 10/11	225	260	(280)	235	270	(300)	260	300	(325)	300	340	(375)
10 au 30/11	250	290	(320)	260	300	(330)	275	330	(350)	350	400	(430)
après le 30/11	275	320	(350)	300	350	(375)	320	370	(400)	350	420	(450)

\* = conditions de semis : B = Bonnes ; P = Passables ; M = Mauvaises : motteux et/ou risque d'excès d'eau à la levée

Pour les blés hybrides, les conseils commencent entre 80 et 100 grains/m<sup>2</sup>, d'abord pour des raisons évidentes de coûts de semences.

Source : Arvalis – Institut du Végétal, Choisir & Décider - Préconisations Hauts de France - campagne 2017-2018

## **Zoom sur** *La formation : Comment faire de son interculture un atout en bio*

*Vous êtes engagé en agriculture biologique ou vous envisagez de le faire ?*

*Vos questions portent sur la réflexion à introduire des cultures intermédiaires efficaces ?*

*Les moyens d'améliorer l'utilisation des couverts d'intercultures ?*

**Pour valoriser vos intérêts agronomiques que ce soit pour l'amélioration de la fertilité du sol, la fertilisation des cultures ou l'intégration de biodiversité dans le système, la Chambre d'agriculture de l'Aisne vous propose une formation d'une journée sur ce sujet le mardi 16 octobre 2018 à Brie.**

Au programme de cette formation :

- Définir les objectifs individuels face aux intérêts agronomiques et aux obligations réglementaires,
  - Connaître les différents intérêts agronomiques des couverts végétaux,
  - Comment bien implanter et détruire son couvert en bio ?
- ↳ Visite de la vitrine réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aisne



***Avec l'intervention de Nicolas JULLIER, Conseiller en agronomie, chargé d'expérimentation, conseil CIPAN à la Chambre d'agriculture de l'Aisne.***

***Renseignements auprès du Service Agronomie et Environnement :***

***Virginie TISSERANT au 03.23.22.50.99***